



## PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

Saint-Pierre, le 10 JUIN 2014

### LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

#### COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

À l'occasion de la commémoration du 74<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle, les autorités se rendront à l'Île aux Marins **le mercredi 18 juin 2014 à 8 heures 30**, pour y effectuer un dépôt de gerbes. À 10H30, place du Général De Gaulle, se déroulera une prise d'armes.

À l'issue, le cortège se rendra au monument de la Croix de Lorraine. Le message du Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire auprès du ministre de la défense, et l'Appel historique du 18 juin 1940 seront lus.

Dans l'éventualité de mauvaises conditions météorologiques, le dépôt de gerbes prévu à l'Île aux Marins s'effectuera au monument aux Morts des deux guerres à Saint-Pierre.

L'ensemble de la population et notamment les jeunes sont invités à s'associer à ces cérémonies.

Devant la Maison du combattant un car sera mis à la disposition des associations patriotiques.

Pour le Préfet,  
Le Chef de Cabinet,

Alain CAZENAVE